

## Coopération tarifaire entre Alliance et les autocars LiO, ligne Auch-Agen

Désormais, un titre unique pour les voyageurs en provenance et à destination d'Auch, Preignan et Sainte-Christie



Coopération tarifaire entre Alliance et les autocars LiO, ligne Auch-Agen

Dans le cadre d'une convention entre Grand Auch Cœur de Gascogne et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les usagers des transports de l'agglomération, en provenance ou à destination d'Auch, Preignan et Sainte-Christie, peuvent désormais emprunter les autocars régionaux de la ligne liO 932 Auch – Agen en étant simplement munis d'un titre du réseau urbain Alliance.

Dans l'objectif de mutualiser les réseaux et d'améliorer le service rendu aux usagers, l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et la Région Occitanie ont décidé de mettre en place une coopération tarifaire qui permet aux usagers du réseau Alliance d'accéder avec leur titre de transport aux autocars régionaux de la ligne liO 932 Auch-Agen.

« Avec liO, nous œuvrons pour rendre l'usage des transports en commun plus simple, plus accessible et moins cher. Cette convention avec l'agglomération illustre parfaitement cette volonté partagée de faciliter les déplacements du quotidien. Avec le développement des dessertes et notre investissement dans des véhicules plus modernes et plus confortables, ce titre unique est un atout de plus pour donner envie à nos concitoyens d'utiliser le réseau de cars liO tout en préservant leur pouvoir d'achat. C'est aussi le sens de notre Pacte vert pour l'Occitanie : rendre les transports en commun plus attractifs pour réduire l'empreinte carbone de nos déplacements » a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Pour Pascal Mercier, président de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, cette convention est exemplaire de la manière dont les collectivités doivent travailler ensemble. « Pourquoi faire circuler deux bus sur certains segments de réseaux alors qu'un seul suffit ? En permettant aux usagers du réseau Kéolis d'emprunter aux mêmes conditions les bus liO qui transitent sur les mêmes tronçons de parcours, Région et agglomération améliorent la qualité du service rendu à la population sans augmenter les coûts ni les émissions de gaz à effet de serre », précise-t-il.

Sont concernés les voyageurs en provenance ou à destination de Sainte-Christie, Preignan et Auch, soit les arrêts suivants : Auch Gare, Auch Seilhan, Preignan l'Armand-RN 21, Sainte-Christie Casteljaloux.

Concrètement, un voyageur souhaitant emprunter un car de la ligne liO Auch – Agen sur l'un de ces arrêts peut accéder à celui-ci au moyen d'un abonnement ou d'un billet unitaire du réseau urbain Alliance qu'il suffira de présenter au conducteur. Dans le cas où le voyageur accédant à l'autocar n'est pas doté d'un titre de transport du réseau urbain Alliance, le conducteur lui délivre alors un titre de transport au prix du billet vendu à l'unité, soit 1 €. La différence avec le prix actuel du réseau liO (2 € le trajet) étant pris en charge par l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne dans le cadre de cette convention. En cas de correspondance sur le réseau urbain de l'agglomération, ce titre de transport vaut pour un billet du réseau urbain, dans la limite d'une correspondance d'1 heure.